



L'ACTUALITÉ

LE CONSEIL DES PROFESSIONS S'EST RÉUNI LE 1^{ER} FÉVRIER

JPC, organisation du travail des UNA, gestion des déchets, qualité de l'air, isolation, CEE et transition numérique, santé et sécurité étaient les grands sujets de ce Conseil des Professions.

Vendredi 1^{er} février, tous les Présidents d'UNA, la Présidente de la CNFA et les membres du Bureau confédéral se sont réunis pour examiner les dossiers techniques et professionnels en cours et pour réfléchir à l'organisation du travail au sein des UNA.

Ainsi, le Conseil des Professions a tiré les enseignements de la réunion des responsables des sections professionnelles Équipement Électrique et Electro-Domestique du 8 novembre dernier et a souhaité que cette opération soit renouvelée au moins avec une ou deux autres UNA.

Le Conseil des Professions a également pris connaissance des retours du regroupement des UNA (Présidents et conseillers professionnels) du 15 janvier qui a été l'occasion d'aborder des sujets impliquant toutes les professions : charte déchets, plan BIM 2022 et Kroqi, programme de la filière bâtiment pour l'innovation en faveur des économies d'énergie dans le bâtiment et le logement (PROFEEL) et choix des thèmes transversaux pour les prochaines Journées Profession-

nelles de la Construction. En l'occurrence, le choix s'est porté sur les trois problématiques suivantes : « Quel visage de l'artisanat de demain dans l'acte de construire ? », Comment travailler avec les nouveaux modes de distribution (vente par correspondance, plateforme de vente, ...) ? » et « La maison de demain sera-t-elle écologique ? ». Un point a par ailleurs été fait des dossiers liés à la santé et à la sécurité. IRIS-ST a présenté les outils de sensibilisation qu'il compte éditer cette année. En l'occurrence sont prévues la mise à jour des mémos « addictions » et « contraintes physiques des MTPI » ainsi que la création d'un mémo « Équipements de levage ». Un guide viendra remplacer le mémo « Formations obligatoires à la sécurité ».

Pas moins de 8 études devraient paraître en 2019 dont 4 études métiers (Serruriers Métalliers, Carreleurs, Plâtriers Plaquistes, Électriciens) et de nouvelles actions (notamment des tests de produits) sont envisagées avec PPG et Singer Safety.

Le Conseil des Professions a ensuite fait un point d'étape des différents groupes de travail internes à la CAPEB (Déchets, Qualité de l'air intérieur, Isolation), puis abordé les principales actualités professionnelles : les CEE, le bilan du PTNB et le Plan BIM 2022, et enfin le programme proposé par la filière à l'État, PROFEEL.

On rappellera à ce sujet que ce programme vise 4 objectifs : promouvoir les usages intelligents pour des comportements responsables, renforcer la culture du résultat, innover dans les process et enfin, développer des solutions pour la massification.

Bien évidemment, le Conseil des Professions a abordé la problématique des offres à 1 € qui nourrissent la presse actuellement.

Il a souhaité que l'offre packagée que la CAPEB se prépare à tester dans deux régions pour tout public soit rapidement développée et adaptée pour des ménages précaires, voire très précaires. Pour ce faire, la CAPEB s'est d'ores et déjà rapprochée de Butagaz et de l'Anah.



COMMUNICATION

LA CAPEB PARTENAIRE DE BATIRADIO

Au sein de BATIRADIO, le Bâtiment artisanal animera une émission régulière faite PAR et POUR les artisans du bâtiment. BATIRADIO est née d'une initiative des organisateurs du salon Batimat et a ouvert son antenne pour la première fois sur Interclima en septembre 2018. La CAPEB a décidé de participer à ce projet afin de porter la voix des chefs d'entreprises artisanales du bâtiment. Son objectif est de développer des émissions réalisées par des artisans et pour des artisans. Animées par Jérôme Bonaldi, ces émissions d'une trentaine de minutes commenceront à être enregistrées dès la semaine prochaine autour de trois premiers sujets : la plateforme 360 travaux, le traitement des déchets de la construction et enfin le stationnement en centre-ville.

Les autres enregistrements se dérouleront ultérieurement et vous êtes tous invités à participer et à nourrir les sujets envisagés : le prélèvement à la source, le grand débat national, les offres à 1 €, les normes, l'apprentissage, etc...

Nous vous encourageons à vous approprier cette nouvelle radio qui vous est complètement dédiée. La préparation de chaque émission se fait par téléphone. N'hésitez donc pas à contacter son éditorialiste, Pascal Gires (p.gires@capeb.fr) ou son producteur Isabelle Planchais (i.planchais@capeb.fr).

Pour écouter BATIRADIO, rendez-vous à l'adresse : <https://batiradio.com/emissions/1-BATIRADIO>

ÉCONOMIE

→ LES GRANDS OPÉRATEURS S'ENGOUFFRENT DANS L'OPÉRATION « CHAUDIÈRE À 1 € »

EDF, Engie, Total et Effy ont défini leur nouvelle offre commerciale à l'attention des ménages les plus modestes. Il s'agit de leur permettre de changer leur chaudière à fioul pour 1 € sans reste à charge.

La démarche est soutenue par les Pouvoirs publics qui vantent à l'occasion les simplifications apportées aux dispositifs d'aide. Ainsi, la prime à la conversion, les subventions de l'Anah et le crédit d'impôt transition énergétique ont été intégrés dans un nouveau « pack » dans le but d'éviter aux ménages de courir après l'information pour obtenir ces aides. S'y ajoute le prêt à taux zéro qui pourra, dès le mois de mars, être sollicité même s'il n'y a pas de bouquet de travaux.

La CAPEB a réagi auprès des Pouvoirs publics pour dénoncer la forme et le fonds de ces annonces.

En clair, la CAPEB n'est pas opposée, par principe, à l'existence de telles offres à 1 € dès lors que celles-ci s'engagent sur la qualité des travaux réalisés et qu'elles permettent à des entreprises compétentes d'être associées à leur portage. C'est pourquoi, avec ses partenaires (notamment l'Anah), la CAPEB est en train d'élaborer une offre concurrentielle de qualité qui permettra aux entreprises artisanales du bâtiment de garder une relation commerciale directe avec leurs clients et de leur proposer des solutions de qualité adaptées à leurs attentes.

En savoir plus sur **ARTUR**

600 000

CHAUDIÈRES SUR LES 3 MILLIONS EXISTANTES POURRAIENT ÊTRE CHANGÉES EN DEUX ANS



→ LOGEMENT : UNE POLITIQUE TRÈS CRITIQUÉE

La Cour des Comptes n'y va pas par quatre chemins lorsqu'elle s'en prend à la politique du logement de l'État français.

Elle dénonce la multiplicité des acteurs et l'absence de cohérence et de coordination entre eux. Elle déplore en particulier que les organismes qui gèrent l'offre ne soient pas les mêmes que ceux qui gèrent la demande. Ainsi, les Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) suivent la production de logements mais ce sont les Directions départementales de la Cohésion sociale (DDCS) qui gèrent les demandes de logements sociaux. Les réunir permettrait, de toute évidence, de rapprocher l'offre et la demande et donc, de produire là où les besoins sont les plus forts. La Cour des Comptes recommande également à l'État d'organiser le partage des données locales utiles entre les administrations et les organismes concernés par le logement, partage très partiel aujourd'hui...

De son côté, la Fondation Abbé Pierre, qui vient de faire paraître son 24^e rapport sur l'état du mal-logement, constate également que la diversité des aides, inscrites sur des lignes budgétaires différentes, rend leur accès difficile. Elle déplore la stagnation des moyens disponibles pour l'accompagnement des plus démunis (150 millions d'euros sur les 40 milliards d'aides au logement) alors que les besoins demeurent considérables.

La Fondation plaide pour le lancement d'un vrai plan national de lutte contre l'habitat indigne, pour un encadrement des loyers et pour la fin des coupes sur les APL. Le rapport de la Fondation relève que la France ne manque pas véritablement de logements mais spécifiquement de logements abordables et présents là où les besoins sont les plus criants. Autrement dit, le parc existant est conséquent mais insuffisamment adapté aux besoins : pas assez de logements sociaux et très sociaux, trop d'habitats insalubres, mauvaise répartition des logements sur le territoire, etc.

Mais parallèlement à la précarisation d'une partie de la population en matière d'habitat, l'Insee relève qu'entre 1968 et 2014, le nombre de ménages propriétaires de leur logement est passé de 43 % à 58 %. Certes, en 4 décennies, l'évolution a été plus ou moins forte mais, sur l'ensemble de la période, la tendance est donc fortement à la hausse. Ces variations s'observent également entre les générations. Ainsi, les séniors sont plus nombreux à être propriétaires de leur logement (+ 19 points sur la période) alors que la proportion de jeunes qui y parviennent stagne entre 6 et 8 %.





RÉSEAU

→ MAYENNE ET SARTHE : LES STAGIAIRES DE L'ÉCOLE DES CADRES PLANCHENT !

L'an dernier, la CAPEB Mayenne et la CAPEB Sarthe ont ouvert une École des Cadres. Vendredi 1^{er} février, elles ont organisé, au terme des 16 jours de formation de cette promotion, une table ronde sur le thème « L'artisan au service de l'attractivité des territoires ».

À l'invitation des Présidents de ces deux CAPEB départementales, trois personnalités locales ont été invitées à venir débattre autour des propositions des stagiaires en vue de faire savoir les savoir-faire de l'artisanat du bâtiment. Un Vice-Président du Conseil Régional, le Président de la Communauté de

Communes du Pays de Château-Gontier et la Vice-Présidente de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien ont ainsi pu réagir et rappelé les missions de chacun et les moyens financiers et humains mis en place devant un public varié : des chefs d'entreprises artisanales du bâtiment, des Parlementaires et des partenaires impliqués dans le développement économique. Une belle initiative pour mettre Les stagiaires de l'École des Cadres en situation réelle de débat et de conviction. À partager ! Nous invitons les CAPEB qui n'ont pas encore ouvert une École des Cadres à ne plus hésiter !

→ LAURENT WAUQUIEZ REÇU PAR LA CAPEB BELFORT

Le Président des Républicains, Laurent Wauquiez, a l'intention de prendre la température des Français et du monde de l'entreprise. Il a donc décidé de lancer son tour de France en dix étapes et a commencé par Belfort et la CAPEB vendredi dernier.

Accompagné du député terrifortain Ian Boucard et de ses trois têtes de liste aux prochaines élections européennes, il s'est entretenu pendant plus d'une heure avec le Président de la CAPEB du Territoire de Belfort, Francis Voelin et plusieurs chefs d'entreprises du BTP. Il a été question d'harmonisation des fiscalités et des réglementations en Europe, des simplifications administratives, de la transition énergétique, du travail détaché, de la pénurie de main d'œuvre, notamment. Autant de sujets qui sont au cœur du Grand national et qui le seront également lors des élections européennes, le 26 mai prochain.

ARTISANAT

→ UNE SEMAINE DÉDIÉE À L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT

Cette semaine était dédiée à l'apprentissage dans l'artisanat. Du 1^{er} au 8 février, des animations, des rencontres et des portes-ouvertes ont été organisées dans les Chambres de Métiers et de l'artisanat ainsi que dans les CFA pour permettre au plus grand nombre de découvrir cette voie de formation originale et gagnante.

Au moment où les règles de l'apprentissage changent (suite au vote de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ») il importait de rappeler toute la pertinence de cette formation : 80 % des apprentis de niveau IV trouvent un emploi pérenne dans les 6 mois qui suivent la sortie de leur formation en apprentissage.

L'apprentissage est également une réponse à une meilleure insertion. D'ailleurs, 78 % des Français estiment que le système scolaire actuel prépare mal les élèves au monde du travail et 84 % plébiscitent l'apprentissage comme un moyen efficace de lutte contre le chômage. Les artisans, en particulier, sont très attachés à la formation en apprentissage, sans doute parce que 41 % des chefs d'entreprises artisanales ont été apprentis.

Le Ministère du Travail soutient cette initiative après avoir lancé lui-même une opération de sensibilisation sur les réseaux sociaux intitulée « Avec l'apprentissage #DémarréTaStory ».

L'artisanat est une réponse à choix multiples : Avec quatre grands secteurs, bâtiment, alimentation, production et services, il regroupe près de 250 métiers et pas moins de 510 activités différentes... et dispose de 700 000 emplois à pourvoir !



600 000

C'EST LE NOMBRE DE JEUNES FORMÉS EN APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT

→ GRAND DÉBAT : L'U2P INVITE LES ENTREPRISES À FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX

L'U2P a décidé, parallèlement au Grand débat national, d'organiser la prise de parole des entreprises de proximité.

Une quarantaine de réunions seront organisées sur l'ensemble du territoire d'ici à la fin du mois de février.

L'objectif est de réunir les artisans, les commerçants et les professionnels libéraux pour recueillir leurs doléances et propositions en vue de les porter ensemble auprès des parlementaires, du Gouvernement et, évidemment, de l'Élysée.

Pour savoir où se tiendra la réunion la plus proche de chez vous, consultez le site dédié : granddebat.u2p-france.fr.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

80%

DES CDD
SONT ENCHAÎNÉS
PAR LES MÊMES
SALARIÉS

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

SOCIAL

→ CHÔMAGE : LE PATRONAT RAPPELÉ À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS

Le patronat s'est fâché fin janvier lorsque, s'apprêtant à proposer aux organisations de salariés des solutions alternatives aux contrats courts, le Chef de l'État a réaffirmé sa volonté d'instaurer un bonus-malus sur les cotisations patronales pour limiter le recours à ces contrats.

L'U2P, le Medef et la CPME ont exigé que le Gouvernement clarifie sa position et ont quitté la table des négociations en attendant. À quoi bon négocier si le Gouvernement décide tout autre chose ensuite ?

Lors des questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a apporté la confirmation que les organisations patronales attendaient : la lettre de cadrage des négociations sur l'assurance chômage reste valable.

Or, cette lettre n'évoque pas le bonus-malus mais demande aux partenaires sociaux de trouver des solutions pour lutter contre la précarité des emplois. Et justement, des propositions, le patronat en a ! Les négociations devraient donc reprendre car ni le patronat ni les organisations de salariés ne souhaitent que l'État reprenne les choses en main !

→ LA SÉCURITÉ SOCIALE DES INDÉPENDANTS : PAS MIEUX QUE LE RSI ?

Feu le RSI avait été particulièrement décrié pour ses dysfonctionnements qui ont exaspéré nombre d'indépendants.

C'est en grande partie pour cette raison que ce régime a été supprimé depuis le 1^{er} janvier 2018 et que la protection sociale des travailleurs indépendants est désormais confiée au régime général pour la prise en charge des risques maladie, vieillesse et invalidité-décès et le prélèvement de leurs cotisations. Mais, pas de chance (ou plutôt à cause d'un système d'information défaillant) les indépendants ont continué à rencontrer des difficultés tout au long de l'année dernière, déplorant des appels de cotisations trop élevées ou complètement erronées.

La question est venue devant les sénateurs lors des questions au Gouvernement du 22 janvier dernier. Le Secrétaire d'État à l'Action et aux Comptes publics a assuré que le problème serait réglé rapidement et que dès cette année serait mis en place un nouveau dispositif de modulation en temps réel des cotisations permettant aux indépendants de faire les ajustements nécessaires mois après mois en fonction de leurs revenus.

Sans doute échaudé par la colère des gilets jaunes, le Gouvernement a demandé aux Urssaf de faire preuve de souplesse. C'est heureux !

Mais pour le moment, comme l'U2P l'a clairement dénoncé, il n'y a pas d'avancées, « alors que la réforme devait amener à retravailler l'assiette de cotisation et à mieux accompagner les entreprises en difficultés financières plutôt que de les tuer ».

Autre sujet d'insatisfaction : alors qu'un guichet unique a été prévu, c'est, pour le moment, tout l'inverse qui se produit puisque les indépendants ont à nouveau 3 interlocuteurs : les Urssaf, la Cnam et les Carsat...



ASSURANCE CHÔMAGE

Après avoir suspendu les négociations pour contraindre le Gouvernement à confirmer qu'il n'imposerait pas de bonus-malus sur les contrats courts, le patronat a repris le chemin des discussions. Ce mardi 5 février, une réunion patronale s'est tenue pour préparer la prochaine séance de négociation avec les organisations de salariés, vraisemblablement la semaine prochaine.

PARTENARIATS

Le comité de pilotage de Béranger Développement s'est réuni mercredi dans la perspective de l'état des lieux qui est présenté au Conseil d'administration à chacune de ses réunions.

AUDITION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le leader politique Jean-Luc Mélenchon a déposé une proposition de loi visant à supprimer l'application du travail détaché en France. Il a souhaité entendre les responsables des principales organisations concernées par cette problématique, et notamment la CAPEB qui a redit, à cette occasion, l'ensemble de ses propositions pour remédier à ce fléau.

U2P

Le bureau de l'U2P se tenait ce mercredi. Outre un état des lieux de la négociation sur l'assurance chômage, il a bien évidemment commenté la réunion qui s'est tenue le 31 janvier avec le Directeur du cabinet de la Ministre du Travail au sujet de l'OPCO PEPSS. Après un point sur les débats sénatoriaux relatifs au projet de loi PACTE, il a été question de la sécurité sociale des indépendants, du grand débat national et des démarches à engager concernant la mesure de la représentativité patronale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL

Le Conseil d'administration confédéral se tenait jeudi et vendredi, principalement pour préparer l'assemblée générale des 9 et 10 avril prochains mais également pour débattre et prendre des décisions sur plusieurs dossiers d'actualité. Nous y reviendrons la semaine prochaine.

Crédit photo : CAPEB / iStockPhoto © 2019